

Parcours d'un combattant

Les itinéraires de soldats morts durant la Grande Guerre peuvent faire l'objet de sujet d'étude. Quelques clés de recherche...

Une première étape : l'établissement d'une liste

Elle consiste à collecter dans la commune toutes les informations ayant trait à la Grande Guerre. Cette première étape consiste en un travail de terrain indispensable à l'établissement de fiches nominatives voire de dossiers.

Le monument aux morts

Symbole de la Grande Guerre, le monument aux morts est l'étape première d'une étude sur le parcours des combattants. Outre la retranscription des noms inscrits sur le monument aux morts de la commune, le chercheur devra comparer la liste obtenue avec les autres listes de noms : victimes civiles, militaires morts des autres conflits. L'étude du monument en tant que tel est aussi essentielle puisqu'elle permet d'approcher l'état d'esprit de la population au moment de sa commande (étudier le matériau, le style, les symboles, les intervenants : architecte, sculpteur, maître d'ouvrage, entrepreneur...)



Monument aux morts d'Autrêches (Oise)



Le cimetière

Les monuments aux morts ne comportent la liste exhaustive des combattants morts pendant le conflit. Souvent, une visite au cimetière communal est nécessaire pour compléter l'inventaire. Les tombes peuvent être séparées, isolées ou regroupées en carré militaire. Dans les communes proches du front, des cimetières nationaux peuvent aussi exister. Ils peuvent aussi faire l'objet d'une étude.

Les monuments et plaques

Pour honorer la mémoire des disparus, des plaques ont pu être apposées sur des murs et des monuments élevés dans les communes. Ces objets de commémoration ont pu être installés pendant la guerre ou après guerre. Il convient donc de distinguer si leur construction a une origine régimentaire, publique ou familiale. Les plaques peuvent présenter un portrait photographique du soldat. Une visite approfondie de la commune est donc indispensable. L'église et les chapelles peuvent aussi posséder des témoignages graphiques intéressants (vitraux, médailler, ex-voto, drapeaux...)



**Plaques mortuaires à
Autrêches (Oise)**



Les noms de rues

Au lendemain de la Grande Guerre, des noms de rues ont pu être attribués aux premiers combattants morts de la commune considérée. De même, bon nombre de rues ou de places ont le nom de personnalités politiques ou militaires qu'il convient de recenser et d'étudier dans le cadre de la classe.

Une seconde étape : l'exploitation des ressources locales

Les noms collectés sur le terrain peuvent faire l'objet d'une étude auprès des familles ou des services communaux. Témoignages écrits ou oraux, cartes postales, photographies de familles, papiers divers permettent d'enrichir les fiches individuelles.

Les familles

La liste des noms obtenue permet de faire un rapprochement avec les familles résidentes dans la commune. Une enquête au cas par cas peut être menée afin de recueillir des informations sur la personne recherchée notamment son parcours militaire voire des photographies.

Les registres d'état-civil

Le chercheur se heurte à la durée légale des 100 ans qui interdit la consultation directe des actes d'état-civil. Pour autant, les tables décennales peuvent être dépouillées et les actes de décès.

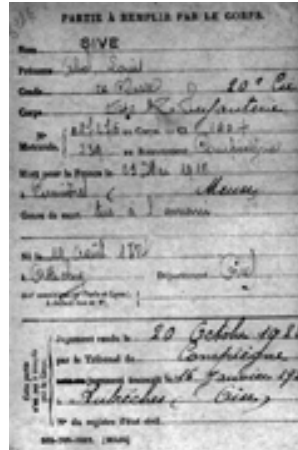
Troisième étape : L'approfondissement dans les archives

Cette dernière étape permet d'asseoir les éléments de recherche par une étude documentaire sur l'individu concerné et son environnement.

Le site mémoire des hommes

Depuis cinq ans, les fiches d'un grand nombre de militaires sont consultables en ligne via ce site Internet officiel. Attention cependant à l'homonymie et aux lacunes.

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr



Les archives départementales

Elles possèdent des registres militaires qui peuvent aider le chercheur. Pour autant, toutes les archives ne sont pas ouvertes à tous, certaines étant exclusivement réservées à la consultation des descendants.

Les historiques régimentaires

Consultables auprès d'associations, de sociétés historiques, de bibliothèques et du Service historique des Armées, ces historiques permettent de reconstituer le parcours du militaire au sein de son régiment.

Pour citer cet article : Parcours d'un combattant

URL : http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/oise14_18/parcours_combattant.php